

11 MARS 2018

Huit mois après la forte mobilisation du 5 juin 2018, alors que la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été votée, aucune discussion, ni concertation n'a été entreprise avec les personnels.

Le Sgen-CFDT, au sein de l'intersyndicale, appelle l'ensemble des personnels, PsyEN, DCIO, personnels administratifs des CIO et l'ensemble des personnels de l'ONISEP à participer activement à la journée nationale d'action le jeudi 21 mars à Paris pour manifester leur détermination à défendre le service public d'orientation de l'EN au service des élèves, des étudiants et des parents.

- Le projet de texte sur la mise à disposition des agents aux régions, inscrit à l'ordre du jour du CTM sans aucune discussion, va fonctionner dans un réseau de CIO déjà affaibli des postes de PsyEN EDCO et DCIO sans les remplacer.
- Le projet de cadre national de référence prévu dans la loi, a été publié par la presse , alors qu'aucun dialogue social n'a été engagé. Il va bien au-delà du cadre fixé par la loi en voulant faire de l'orientation des élèves et des étudiants une compétence partagée, à géométrie variable selon les régions.
- Le rapport Charvet-Mons attendu pour le printemps, a pour feuille de route une nouvelle vague de fermeture de CIO.
- La restructuration des DRONISEP et le transfert de 200 emplois aux Régions se passent dans les plus mauvaises conditions : refus d'information, réponses contradictoires, non accompagnement des personnels. Privées de certaines compétences en DRONISEP, les missions de service public de l'ONISEP en direction du public scolaire et étudiant vont être sacrifiées.

Cette réforme ne peut que renforcer les inégalités sociales et la privatisation du champ de l'orientation scolaire.

L'intersyndicale des PsyEN, DCIO et personnels de l'ONISEP, demande instamment au Ministre :

- » De maintenir tout le réseau des CIO, seuls services publics de proximité, pour l'aide à l'orientation et les conseils sur la scolarité et de stopper la programmation de nouvelles fermetures.
- » De renoncer à l'affectation des PsyEN EDCO et DCIO en établissements.
- » De revoir le périmètre du projet du cadre national de référence et de convention type rédigés avec Régions de France afin que ces textes soient conformes à la loi.
- » De renoncer à son plan social déguisé à l'ONISEP et de permettre à tous les collègues qui le souhaitent de rester dans l'EN ou l'Enseignement supérieur et de garantir à tous, quel que soit leur statut, un accompagnement personnel qui aboutisse à une affectation choisie et volontaire.
- » De penser l'articulation du travail entre professeurs principaux et PsyEN EDCO dans une logique de complémentarité et non de substitution comme actuellement.
- » D'augmenter les recrutements de PsyEN EDCO au prochain budget pour leur permettre de remplir toutes leurs missions.